Le député LFI Carlos Martens Bilongo visé par une enquête pour fraude fiscale, blanchiment d'argent et abus de biens sociaux (MàJ : Selon BFMTV, il bénéficiait d'un logement social qu'il sous-louait à sa sœur ; réponse du député)

17/05/2023 à 16h22



17/05/2023

Réponse du député LFI à BFMTV :

> *Je prends un nouvelle fois connaissance d'informations erronées diffusées par la chaine d'information @BFMTV dont je sollicite la rectification. Ci-après mon communiqué. pic.twitter.com/dx0ukcgMy2*
>
> *— Carlos Martens Bilongo (@BilongoCarlos) May 17, 2023*

Le député LFI Carlos Martens Bilongo a bénéficié d'un logement social qu'il sous-louait à sa sœur alors qu'il était propriétaire de deux appartements :

Le député insoumis du Val-d'Oise Carlos Martens Bilongo a continué de bénéficier, après son élection en juin 2022, d'un logement social à Villiers-le-Bel qu'il sous-louait à l'une de ses sœurs, alors qu'il était dans le même temps propriétaire de deux autres appartements.

> *« C'est un fléau. Le manque de logements sociaux permet à des gens véreux de profiter de personnes en détresse. » @BilongoCarlos pic.twitter.com/A7E9ksk2zV*
>
> *— StreetPress (@streetpress) February 20, 2023*

> *Le député LFI Carlos Martens Bilongo a bénéficié d'un logement social alors qu'il était déjà propriétaire de deux appartements (info BFMTV) pic.twitter.com/1lLjEKymti*
>
> *— BFMTV — Matinale (@PremiereEdition) May 17, 2023*

BFMTV

Récemment sur Fdesouche

> *« Vous n'avez pas de nom à consonnance étrangère, vous n'avez pas 4 enfants, donc vous n'êtes pas prioritaire pour un HLM ». La députée Lechanteux raconte son passé de mère isolée, discriminée malgré une situation très difficile pic.twitter.com/8LWRo2QiC9*
>
> *— Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) May 7, 2023*

11/05/2023

Officiellement professeur, il avait une entreprise radiée l’année dernière dont l’activité était la location de logements à Villiers-le-Bel :

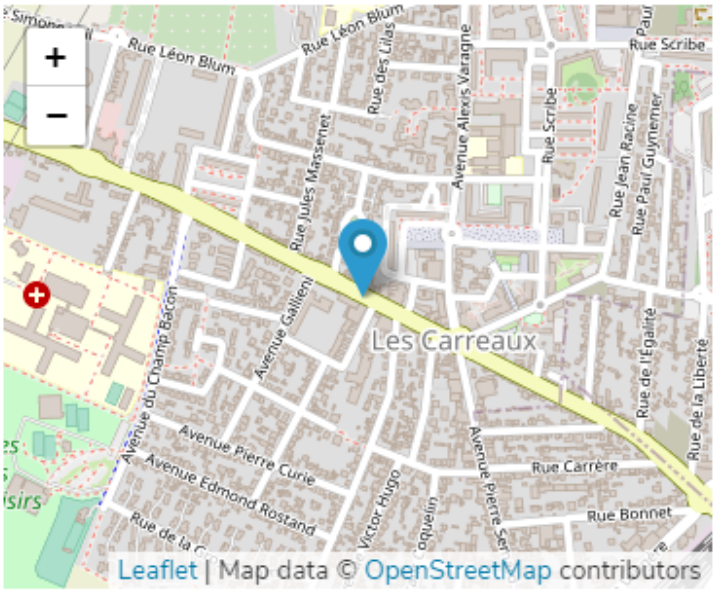
L'entreprise Monsieur Martens Bilongo a été radiée du registre du commerce et des sociétés (RCS) de Pontoise le 31/12/2022

Informations sur Monsieur Martens Bilongo

Raison sociale :	BILONGO MARTENS
Numéro Siren :	835258237
Numéro Siret :	83525823700014 (siège de l'entreprise)
Code NAF / APE :	6820A (location de logements)
Forme juridique :	Entrepreneur individuel
Date d'immatriculation :	01/02/2018
Date de radiation :	31/12/2022
Type d'entrepreneur :	Entrepreneur individuel
Commune d'implantation :	Villiers-le-Bel (Val-d'Oise)

Adresse de l'entreprise

Monsieur Martens Bilongo
94 bis Avenue PIERRE SEMARD
95400 VILLIERS-LE-BEL



Le Figaro

INFO BFMTV – Le député LFI du Val-d'Oise est soupçonné d'avoir dissimulé aux autorités une somme estimée à un peu moins de 200.000 euros. Il aurait notamment minoré la déclaration de

chiffres d'affaires d'une de ses entreprises pendant plusieurs années.

Le parquet de Pontoise (Val-d'Oise) a ouvert, mi-avril, une enquête préliminaire pour des faits de fraude fiscale, blanchiment de fraude fiscale, abus de biens sociaux et manquement aux obligations de déclaration auprès de la Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) susceptibles d'être reprochés au député LFI Carlos Martens Bilongo, selon les informations de BFMTV.

> *[Info @BFMTV]#Bilongo : Le député (LFI) Carlos Martens Bilongo est visé par une enquête pour fraude fiscale, blanchiment, abus de biens sociaux et manquements aux obligations de déclaration auprès de la HATVP. (Sources concordantes)https://t.co/hCMxJLuZ10*
>
> *— Vincent Vantighem (@vvantighem) May 11, 2023*

Tout est parti d'un signalement de Tracfin, la cellule anti-blanchiment de Bercy. Celle-ci a repéré des flux bancaires qui semblent irréguliers et sans rapport avec ses déclarations auprès des impôts, d'une part, et de la HATVP, d'autre part. L'analyse de Tracfin porte sur la période allant de 2018 à 2022.

Près de 200.000 euros dissimulés

Les enquêteurs ont découvert plusieurs opérations suspectes. Alors qu'il a déclaré ne toucher aucune rémunération de la part de ses sociétés auprès de la HATVP, Carlos Martens Bilongo aurait pourtant, selon Tracfin, reçu divers virements sur ses comptes bancaires. Ainsi que des encaissements en espèces pour plusieurs dizaines de milliers d'euros.

Au total, selon les premiers éléments de l'enquête, le député LFI aurait dissimulé aux autorités une somme estimée à un

petit peu moins de 200.000 euros.

Dans son signalement à la justice, Tracfin précise également que le député est titulaire d'un compte non-déclaré à l'étranger, visiblement dans un pays d'Europe de l'Est.

BFMTV

En lien :

> *C'est amusant, ce député a un homonyme, lui-même député, qui s'insurgeait encore il y a quelques jours du coût de la fraude fiscale pour les Français… https://t.co/4hIOb5KHbC pic.twitter.com/4RhDIm7ArE*
>
> *— Paul Sugy (@PaulSugy) May 11, 2023*

> *Mon ami Carlos a pourtant toujours brillé pour son honnêteté, y compris intellectuelle.*
>
> *Je ne peux pas croire à ces accusations. https://t.co/sO3iRAjxOq*
>
> *— Grégoire de Fournas (@gdefournas) May 11, 2023*

> *"Qu'il retourne en Afrique" – Propos racistes à l'Assemblée : le député Carlos Martens Bilongo publie son autobiographie*
>
> *"Jamais je n'oublierai, c'est marqué à vie", @BilongoCarlos invité de @amandine_begot dans #RTLMatin pic.twitter.com/5TRoPs6Wkj*
>
> *— RTL France (@RTLFrance) May 11, 2023*

« Qu'il(s) retourne(nt) en Afrique » : le député RN Grégoire de Fournas n'est pas sanctionné pour sa supposée insulte,

mais pour avoir provoqué une “scène tumultueuse” à l’Assemblée (MàJ)

Les liaisons dangereuses de Bilongo : le député insoumis est lié à des individus accusés de blanchiment d’argent et d’aide au terrorisme

Le député LFI Carlos Martens Bilongo dans la tourmente : des images de lui en compagnie de Nabil Koskossy, l’organisateur de la manifestation qui a dégénérée en émeute antisémite à Sarcelles en juillet 2014, refont surface (MàJ)